



Personne Compétente en Radioprotection (PCR) niveau 2 Médical

Option sources scellées et sources non-scellées

Formation passerelle



Durée

24.50 Heures

3.5 Jours

Référence

STD-RADM203



Pré Requis

Personne titulaire du certificat de formation PCR niveau 2 secteur Industrie option sources scellées et sources non-scellées en cours de validité selon la version de l'Arrêté du 06/12/2013 ou de l'Arrêté du 18/12/2019.



Public Concerné

Toute personne appelée à exercer les fonctions de personne compétente en radioprotection de niveau 2 dans le secteur médical concernée par les sources scellées et sources non-scellées.

Objectifs :

- Etendre son activité de PCR niveau 2 dans le secteur industrie, aux sources scellées et non-scellées dans le secteur médical.

Retrouvez le planning complet de nos formations PCR, sur la page <https://www.formation-dekra.fr/planning-des-formations-pcr>

Contenu

Introduction

- Présentation et objectif du stage
- Présentation DEKRA
- Tour de table

Les rayonnements ionisants, les valeurs de référence

- Structure de la matière
- Radioactivité – Grandeur et Unités de mesure
- Différents types de rayonnements ionisants et leurs interactions avec la matière
- Origine des rayonnements X
- Grandeurs et unités
- Exposition humaine
- Le radon et les différentes techniques de mesurage associées
- Les effets biologiques
- Responsabilités et protection des données personnelles

Le contexte administratif et réglementaire

- Code de la Santé Publique
- Code du Travail

Le rôle du Conseiller en Radioprotection et les différents acteurs de la radioprotection

La réglementation liée aux sources scellées

- Les types de sources
- Expositions externes et expositions internes
- Les dispositifs de protection contre l'exposition externe
- Les appareils de mesures
- Le cycle de vie d'une source (acquisition, inventaire, suivi, reprise)

Les installations et équipements

- Mise en œuvre des sources de rayonnements
- Conformité des installations (Décision 2017-DC-0591, accélérateurs, sources scellées, Arrêté du 16/01/2015)
- Agencement et fonctionnement d'un laboratoire utilisant des sources non scellées selon guide ASN et Arrêté du 23/07/2008
- Mise en place d'un plan de gestion des déchets

La surveillance dosimétrique



- Présentation SISERI
- Définition, mise en place et exploitation de la surveillance dosimétrique individuelle et d'ambiance
- La situation d'urgence**
- Gestion de situations anormales
- Etablir une procédure et gérer une situation radiologique dégradée ou accidentelle
- Mise en place d'un plan d'urgence interne SSHA
- Les dossiers de déclaration, d'enregistrement et d'autorisation ASN**
- Contenu et suivi des dossiers
- Mise en place d'un système d'assurance de la qualité
- Enrichir le retour d'expérience (sites d'informations ASN, IRSN, RELIR OTHEA)
- Exercices et mise en application sur les sources scellées et les sources non-scélées portant sur :**
- Des calculs de débit de dose et mise en œuvre des protections associées (temps, écran, distance)
- La décision ASN n°2017-DC-0591
- Le zonage suivant l'arrêté du 15 mai 2006 modifié par l'Arrêté du 28/01/2020 avec :
 - . Évaluation des risques
 - . Définition et délimitation des zones délimitées
 - . Définition et mise en place de la surveillance dosimétrique
 - . Définition de contrainte de dose
- La mise en œuvre des vérifications de radioprotection et des matériels de mesures (Arrêté du 23 octobre 2020)
- Analyse de l'efficacité de la mesure
- Gestion de situation accidentelle et procédure de décontamination
- La gestion des relations EU/EE**
- Comment animer une Inspection Commune Préalable et participer à la rédaction d'un Plan De Prévention associé
- Réalisation d'une inspection commune préalable
- L'information, la formation**
- Elaboration d'un contenu de formation à la radioprotection et d'information des travailleurs
- Animation de formation

Nota : Ces notions pourront être modulées selon les acquis des stagiaires

Qualification Intervenant (e)(s)

Spécialiste en prévention réalisant des missions d'inspection, d'audit, d'assistance et / ou de conseil dans le domaine concerné



Moyens pédagogiques

Présentation powerpoint - Vidéos - Travaux dirigés et Travaux pratiques



Modalités d'évaluation

Tests d'évaluation théorique et pratique